



Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration Local de la DiSI Île-de-France du 11 octobre 2024

COMPTE-RENDU

*Siégeaient pour la CGT Finances publiques : ESI Noisiel : Hervé PERESINI ; ESI Montreuil : Robert SEGURA ; ESI Paris : Eric CHABROULET ; ESI Nemours : Christophe PONSOT et Gabriel BRIZEMEURE ; ESI Versailles : Caroline GUY-COQUILLE.
C'était la première instance de la DiSI Île-de-France présidée par Sylvain FORTHOMME, nouveau Directeur depuis le 1^{er} octobre.*

Débat sur le suivi de la présence d'amiante à l'ESI Nemours

La CGT Finances publiques a une nouvelle fois insisté sur la nécessité, pour les collègues nemouriens, d'être bénéficiaires d'une attestation de présence sur site amianté, dans le respect d'une circulaire Fonction publique de 2015.

Bien que le Président ait certifié que ce qui lui importait, c'est que « *les agents ne respirent pas d'amiante* », l'Inspecteur Santé et sécurité au travail (ISST) a invalidé notre demande en raison, selon lui, de la « *non-existence officielle de ces attestations de présence.* » Seules auraient voix au chapitre les attestations « *d'exposition à l'amiante.* » L'ISST a ensuite balayé tout risque en affirmant que l'empoussièrement de l'air est suivi depuis longtemps à Nemours et que les relevés n'ont rien révélé d'inquiétant...

Pourtant, la circulaire de 2015 recommande la rédaction d'une attestation de « *présence* », y compris pour les situations relevées dans le passé. Or à Nemours, le risque existe depuis... 1977 !

Nous avons également demandé que soit signifié par écrit aux agents de la logistique, de la cellule informatique et de l'AES s'ils sont autorisés ou non à intervenir dans les planchers ; et dans le cas où ils le seraient, que des consignes écrites leur soient fournies afin d'éviter toute exposition à l'amiante pour eux et pour les collègues travaillant dans les locaux.

Enfin, la CGT Finances publiques a demandé que le sujet de l'amiante soit mis à l'ordre du jour de la prochaine FS qui se tiendra en décembre, ce qui a été accepté.

Examen du rapport de l'ISST en visite à l'ESI Noisiel (mars 2024)

Plusieurs remarques sont à formuler à la lecture de ce rapport :

– Un Diagnostic technique amiante (DTA) daté du 3 janvier 2018 fait état de présence d'amiante, notamment dans un conduit en fibrociment et des portes coupe-feux. Pour le conduit, une signalétique amiante a été mise en place. Pour les portes coupe-feux, l'ISST demande qu'une évaluation de l'état de conservation de ces matériaux amiantés soit réalisée le plus rapidement possible par un opérateur et que le rapport lui soit communiqué dès que possible.

– Plusieurs douches sont utilisées par la Gestion de site, les chauffeurs et des collègues qui font du sport les midis. L'ISST rappelle que si une douche est utilisée irrégulièrement, il est recommandé de faire des analyses bactériologiques de l'eau (dont la recherche de légionelles) au moins une fois par an. Il est demandé que ce rapport lui parvienne dès que possible.

– Selon une note de la Direction Générale du 6 septembre 2010, les DiSI doivent former l'ensemble des personnels des CID, SIL et AES aux habilitations électriques. Par ailleurs, l'ISST a rappelé que l'habilitation électrique est indispensable pour les informaticiens qui peuvent être amenés à réamorcer des disjoncteurs. Par conséquent, ces formations ne devraient pas être prises en charge par le budget de la FS, mais par la Dotation globale de fonctionnement (DGF) de la DiSI. Pour le Président, « *le principal est que les agents soient formés.* » Dont acte ! La CGT Finances publiques, soutenue en cela par les autres organisations syndicales, a demandé qu'à l'avenir, ces formations soient systématiquement financées par la DGF.

– L'escalator de l'entrée est le plus souvent à l'arrêt, ce qui ne facilite pas l'accès des agents connaissant des soucis de mobilité.

– Les dispositifs d'alarme pour les travailleurs isolés (DATI), censés transmettre un signal au PC de sécurité au cas où un agent opérant seul serait victime d'un incident grave (chute par exemple), connaissent toujours une insuffisance de transmission du signal, dès lors que l'agent équipé est situé dans le sous-sol. Ce problème perdure depuis 2019, tandis que la baisse des effectifs rend problématique la descente simultanée de deux agents. Les réplicateurs d'ondes permettant d'étendre la portée des DATI devaient faire l'objet d'une validation préalable par l'organisme normatif des fréquences. On n'en sait guère plus, si ce n'est que la responsable de site doit produire un rapport sur le sujet à la demande du Directeur.

– Le parking souterrain présente toujours un risque de glissade dès que le sol est humide. Un revêtement de sol à base de peinture antidérapante serait la meilleure parade, mais son coût élevé l'empêche d'être pris en charge par le budget de la FS. Cela pourrait se faire dans le cadre des travaux immobiliers réalisés en 2025...

Suivi du budget 2024 de la FS et des formations Santé et Sécurité

Les crédits engagés et payés dans l'année indiquent que le budget est pratiquement bouclé. Côté revendications, la CGT Finances publiques, soutenue en cela par les autres organisations syndicales, a insisté sur l'octroi de bras articulés afin de limiter les risques de troubles musculo-squelettiques (TMS) en orientant convenablement l'écran à bonne distance,

adaptée à la vue de la personne. Une campagne de recensement pour connaître le nombre d'agents concernés par le besoin est sur la table. L'ISST a convenu qu'un bras articulé offre plus de possibilités de réglage qu'une simple ramette de papier en guise de support d'écran !

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et Plan Annuel de Prévention (PAP)

La récente refonte du DUERP, apparue à l'occasion de la nouvelle campagne initiée en mai 2024, n'inclut plus le critère de probabilité. La nouvelle application Prév'action de suivi des risques aurait généré un certain retard sur les groupes de travail DUERP-PAP, réunis en septembre au lieu de mai comme à l'accoutumée. Pour rappel, une campagne d'évaluation se structure autour de plusieurs étapes : recensement des risques ; saisie des contributions ; réunion des groupes de travail par établissement ; mise à jour du DUERP et sélection des lignes à basculer dans le PAP. Le DUERP réactualisé comprend 203 contributions, le PAP compte 25 lignes.

Les projets DUERP et PAP pour l'année 2024 ont été adoptés à l'unanimité par les organisations syndicales. **Une réserve a toutefois été émise sur l'absence totale de risques psychosociaux (RPS) repris dans le PAP.**

Deux remarques sur l'ESI Noisiel :

– Concernant les prestations de ménage et de nettoyage des locaux, le marché est renouvelé sur la base d'une expression de besoins redéfinie par les gestionnaires de site. Par extension, pour chaque site et chaque nature de sol, il est possible de recourir à des prestations ponctuelles. C'est le cas de Noisiel, où les moquettes sont très anciennes et nécessitent un shampouinage. Par ailleurs, la direction a insisté sur le fait que les bureaux non rangés ne sont pas nettoyés.

– Trois lignes du DUERP soulignent les difficultés relationnelles rencontrées par l'encadrement avec le personnel. **La CGT Finances publiques a alerté la direction sur les raisons de fonds pouvant expliquer pour partie cette recrudescence de comportements agressifs : manque d'effectifs, surcharge de travail, stress, etc.**

Questions diverses

Punaises de lit à Paris

Cet été lors des JO, un pays étranger a répandu la rumeur d'un Paris infesté par les punaises de lit, mais la réalité était tout autre. Cependant, au moins quatre sites de la DRFiP de Paris ont été concernés par ce problème.

Selon le chef de l'ESI Paris, dont les agents chargés de l'assistance se déplacent sur tous les sites, seulement quatre punaises vivantes ont été trouvées sur l'ensemble des sites parisiens au cours des deux dernières années.

À chaque fois, les agents de la DRFiP ont été immédiatement mis en télétravail et le site condamné, le temps de réaliser un traitement par cryogénisation, à l'issue duquel un chien renifleur passait dans les bureaux pour garantir l'absence de punaise.

Devenir des espaces verts intérieurs à l'ESI Noisiel

Considéré en tant que site stratégique, l'ESI de Noisiel a été décrit par le Président comme « ancien » et soumis à de « fortes contraintes d'exploitation. » Des problèmes d'étanchéité sont apparus et les fontaines à eau ont été retirées. Ont aussi été définies comme suspectes les surfaces de verdure situées au-dessus du datacentre... Le chef du Service des systèmes d'information de la DGFIP Tomasz Blanc aurait demandé de retirer les plantes. Pourtant, les détecteurs d'humidité ne se déclenchent que par temps pluvieux ! Le Directeur a demandé à ce que les « plantes les plus problématiques » soient retirées rapidement, en dépit d'une pétition massivement signée par le personnel.

Futur déménagement des agents de l'ESI Nemours vers le site du quai des Tanneurs

La CGT Finances publiques s'inquiétant des surfaces du site du quai des Tanneurs qui lui semblent beaucoup trop petites pour accueillir l'ensemble des agents de l'ESI (hormis ceux de l'EIFI qui resteront sur place), le Président a dit avoir « compris l'inquiétude des agents devant aller quai des Tanneurs sur le fait de ne pas être trop serrés »...